



# La Bretagne dit non à la loi Duplomb

Rennes, le 11 juillet 2025

**Les députés de Bretagne, première région agricole de France, se sont massivement opposés à la Loi Duplomb lors du scrutin qui s'est tenu le mardi 8 juillet à l'Assemblée nationale. Ce résultat sans équivoque vient contredire le discours dominant selon lequel ce texte assurerait l'avenir de l'agriculture.**

## **Un vote breton en décalage avec la tendance nationale**

La Bretagne affiche une opposition nette. Elle marque une rupture avec la dynamique nationale. Son ampleur souligne le rejet massif de ce texte par les représentants de la population bretonne :

- ✓ 23 députés bretons ont voté contre la loi Duplomb,
- ✓ 9 députés se sont prononcés en sa faveur,
- ✓ 5 députés, en décidant de ne pas choisir, auront beaucoup de mal à convaincre les bretons que leur abstention était un acte de courage.

Chez nos voisins de Loire Atlantique, nous notons que sur 10 députés, 8 ont voté contre et 2 se sont abstenus.

## **Les raisons d'un rejet massif**

Plusieurs facteurs ont pesé dans la décision des élus bretons :

- ✓ Une loi jugée trop favorable à la partie de la profession agro-industrielle, au détriment de l'agriculture paysanne et de l'intérêt général.
- ✓ L'ignorance répétée des conséquences de l'agriculture intensive sur la santé, la biodiversité et la qualité de l'eau.
- ✓ Une prise de conscience croissante des enjeux environnementaux et sanitaires, portée par nos associations et la société civile régionale.

## **Un modèle agricole remis en question**

De nombreuses voix en Bretagne dénoncent les excès d'un modèle agricole qui privilégie les thèses de la FNSEA, sans tenir compte des impératifs de santé publique, de préservation de l'environnement et de lutte contre le changement climatique. Écrite au profit d'une minorité d'agriculteurs, elle rendra plus facile la création de méga-bassines et l'extension d'élevages hors sols ; elle ouvrira la voie à la réintroduction de substances interdites et permettra la destruction de zones humides.

Une fuite en avant jugée totalement suicidaire, car elle ne profite ni aux agriculteurs, ni à la santé, ni à la biodiversité, ni au climat.

## **Vers une nouvelle orientation pour l'agriculture bretonne**

Le vote du 8 juillet traduit la montée d'une exigence de transition agricole en Bretagne. Les élus favorables au statu quo sont devenus minoritaires. La régionalisation nécessaire aux orientations de la nouvelle PAC doit prendre en compte, d'urgence, cette nouvelle donne. Nos associations contribueront par leurs luttes communes, à cette évolution.

**Contact** : Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest – 06 82 58 67 32